

N° 28

Juin 2023

CALD'INFOS

COMMUNE DE CHAUDENEY-SUR-MOSELLE



La MJC Les Naux fête la Saint Patrick.



*Pil'Poil
Un nouveau service au village.*



Magnifique construction pour les feux de la Saint Jean.



Jeux inter villages à Villey-le-Sec.



Fête de la MJC.



Commémorations du 8 mai 1945.



La dictée façon certificat d'études.

L'édito du Maire



Les événements nationaux récents nous montrent combien les maires, les élus peuvent être soumis à des pressions, voire des menaces de la part de personnes qui ne supportent pas la moindre contrainte. Le « vivre ensemble » n'est pas facile et sous-entend parfois de prendre un peu de recul, de ne pas voir que son propre intérêt. À l'échelle de notre village, nous ne sommes heureusement pas à ce niveau de pression, même si cette année, par exemple, l'opération « maisons fleuries » n'aura pas lieu. En effet, les élus et bénévoles ont été découragés par les récriminations récurrentes de quelques-uns. Je déplore évidemment ce choix même si je le comprends et invite tous les « râleurs » à réfléchir aux conséquences de leur comportement.

Les décisions prises dans l'intérêt général, discutées en conseil, suscitent pourtant parfois, si ce n'est du mécontentement, du moins de l'incompréhension, c'est pourquoi il nous faut sans cesse expliquer et communiquer. C'est le but de ce bulletin.

Deux grands chantiers qui nous mobilisent depuis plusieurs années vont enfin se concrétiser très prochainement.

Il s'agit bien sûr de l'aménagement de la zone des Brascottes avec une voirie qui s'intitule désormais rue des Chenevières, elle desservira, à terme, 11 parcelles constructibles. Un budget annexe a été créé pour l'occasion avec la souscription d'un prêt relais de 500 000€ pour financer les travaux, la vente des terrains venant équilibrer le budget.

L'autre chantier qui devrait débuter cet automne est la rénovation complète de la salle des fêtes Maurice Bouchot qui accueille toutes les activités associatives et la cantine scolaire. Le bâtiment sera entièrement isolé. Isolation des murs (par l'extérieur), du plafond avec pose de leds, du plancher et remplacement des huisseries anciennes. Le tableau électrique sera remis aux normes. Une extension sera créée pour permettre à la fois la pose de sanitaires pour les petits de la cantine. Elle servira également de lieu de rangement des tables et des chaises. Le système de chauffage se fera par une pompe à chaleur et des panneaux photovoltaïques seront posés en toiture pour une autoconsommation électrique. Nous comptons sur nos partenaires financiers pour nous soutenir dans ce projet qui répond pleinement aux préoccupations écologiques et économiques actuelles. Ce chantier s'étalera sur une période de 8 mois à partir d'octobre.

Dans ce bulletin vous pourrez prendre connaissance du budget de la commune. Nos finances sont saines et nous permettent de mener à bien des projets au service du village. Nous avons ainsi contribué au financement des travaux de rénovation de la route de Villey-le-Sec. La rénovation du mur du cimetière ainsi que l'ouverture d'un accès PMR à l'église sont aussi à l'ordre du jour pour cet été.

L'embellissement de notre village reste une préoccupation : massifs en bordure de trottoir rue Moselly, route de Toul, haie fleurie devant le point d'apport volontaire de l'entrée du village, massif rue des Vignes Noël, fresque sur les piliers du pont...autant de chantiers qui font de Chaudeney un beau village.

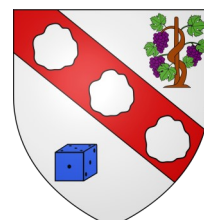
Enfin, que serait un village sans les forces vives qui l'animent. À travers la lecture des différents articles de ce numéro, vous pourrez réaliser toute la richesse de cette vie associative.

Je renouvelle mes remerciements aux bénévoles qui contribuent au dynamisme du village.

À tous, bonne lecture et bel été.

Emmanuel Payeur

Maire de Chaudeney-sur-Moselle



Sommaire

• L'édito du maire	P.2	• Commémoration de la victoire du 8 mai 1945	P.13
• Aménagement de la rue des Chenevières	P.3	• Fleurissement 2023	P.13
• L'association des parents d'élèves a besoin de vous !	P.3	• MJC Les Naux - Année 2023-2024	P.14
• Pil'Poil, un nouveau service sur le village	P.4	• Fin du tarif réglementé du gaz	P.14
• La MJC fête la Saint Patrick	P.5	• MJC Les Naux - Fête de la MJC et Feux de la Saint Jean	P.15
• Budget prévisionnel	P.6	• Vous avez dit transition énergétique ?	P.16
• Ouverture de la porte de l'église	P.7	• Combien coûtent nos poubelles ?	P.16
• Échange entre donneurs et écoliers	P.8	• ATPCV : AG 2023 et action contre les nuisances de l'A31	P.17
• La fresque est terminée	P.8	• Vers Villey-le-Sec, une route toute neuve	P.17
• Alain Sommaruga médaillé	P.9	• Sortie en motos pour la neuvième année	P.18
• Cérémonie nationale du souvenir	P.9	• Dates des prochaines collectes des ordures ménagères	P.18
• Qui se souvient du Brûlot ?	P.10	• Quelles autorisations pour vos travaux ?	P.19
• Implantation d'un stop	P.11	• Planning de balayage des rues	P.19
• MJC Les Naux - Les jouets changent de maison	P.11	• Infos pratiques / Etat civil / Agenda	P.20
• Des nouvelles de la bibliothèque	P.12		
• MJC Les Naux - 2 ^{ème} rencontre inter villages	P.12		

Aménagement de la rue des Chenevières

J. Bombardieri

Les travaux attribués le 23/01/2023 à l'entreprise SARL PARISSET BTP, sont en cours. Ils devraient être terminés en décembre avec une voirie semi-définitive qui sera achevée ultérieurement après la construction d'une partie des habitations privées, ceci afin de la préserver durant les travaux.

Nous allons engager la commercialisation des terrains prochainement courant juillet.



Début des travaux pour la future rue des Chenevières.

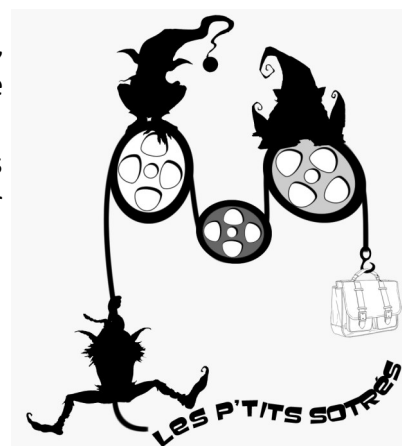
L'association des parents d'élèves a besoin de vous !

P. Lemaire

Nous recherchons des bénévoles de tout âge (parents, grands-parents, amis,...) pour nous aider lors de la fête des écoles qui aura lieu le vendredi 30 juin.

En effet, après l'école, les enfants se retrouveront autour d'un goûter puis d'une kermesse et toutes les bonnes volontés seront les bienvenues pour venir nous aider de 16h à 18h30.

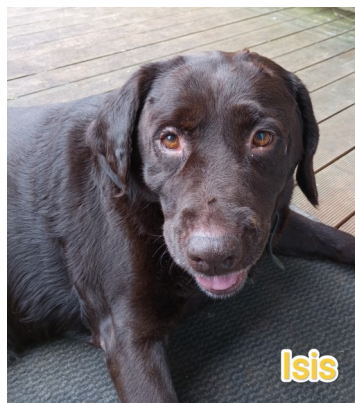
Si vous êtes intéressés, voici notre adresse mail : lesptissotres@gmail.com
À bientôt.



Pil'Poil... c'est quoi ? Un service dédié aux animaux, chiens, chats, NACs ou même animaux de ferme. (Eh oui !!! Même une poule ou un bouc a parfois besoin d'une nounou !).

Les services proposés "clé en main" aux particuliers :

- Garde à domicile (ponctuelle ou régulière) ;
- Aide aux soins "de base" (alimentation, hygiène, sociabilisation, comportement...) ;
- Transport vétérinaire et ostéo, suivi des soins ;
- Promenade, jeux, détente.



Mais aussi, du trappage ponctuel, des sauvetages, une Famille d'Accueil pour des animaux errants, des prises en charge en urgence en collaboration avec des vétérinaires spécialisés et différentes associations dédiées au bien-être animal.

« " Pil'Poil ", c'était une évidence pour moi, après avoir créé " Yakari " pour la faune sauvage il y a trois ans. J'ai souhaité pouvoir élargir mon champ d'action et contribuer au mieux au bien-être des animaux, qu'ils soient à plumes ou à poils ... J'ai donc passé l'Acaced chiens / chats / nacs en début d'année 2023 ».

Le trappage ponctuel :

L'objectif est de stériliser les chats errants, les faire identifier et faire d'eux "des chats libres".

Les sauvetages et famille d'accueil :

Certains animaux resteront chez Yvanie après leur sauvetage pour leur offrir une nouvelle vie, d'autres seront placés en adoption sous l'égide d'associations.

C'est d'ailleurs le cas des "4 fantastiques" qui attendent leurs futures familles pour la vie ! Ces chatons errants du village sont visibles actuellement sur rendez-vous.



Adoptez nous.

Les petits + :

- Un lecteur de puce est disponible pour tout animal trouvé en divagation ou perdu afin de pouvoir retrouver son propriétaire rapidement et d'éviter ainsi le passage en fourrière. Disponible 7/7 pour l'identification de tout animal trouvé et lui offrir une zone réconfortante. Ne pas hésiter à contacter Yvanie au 0687246395 ;
- Différents bâtiments sont également prévus pour des hébergements d'urgence, selon l'espèce ;
- Pour ceux qui ne souhaitent pas se déplacer chez le vétérinaire pour peser leur gros chien... Ou autre "gros lalard" à quatre pattes !!! Une balance spéciale "gros animaux" peut être mise à votre service (pesée jusque 150kg) .



Les dons :

Si vous souhaitez contribuer au bien-être des animaux pris en charge temporairement, Pil'Poil est toujours à la recherche de cages, caisses de transport, parcs, tapis, coussins, couvertures, gamelles. Mais aussi de litière, produits alimentaires, compresses et autres produits d'hygiène animale, jouets, etc.

Des cagnottes solidaires sont aussi parfois mises en ligne pour certains animaux qui nécessitent des soins vétérinaires lourds et onéreux .

La première fête de la Saint Patrick organisée par la MJC fut une belle réussite !

Une cinquantaine de personnes étaient présentes au repas, entièrement cuisiné par une équipe de bénévoles sous le couvert de Dudule.



Une belle équipe.



Balades irlandaises magnifiquement jouées.

Sabina, notre violoniste caldénicienne, a joué quelques morceaux irlandais entre les plats, servis par d'autres bénévoles aux bretelles vertes, bérêts et cocardes de trèfle. L'ambiance était de mise et le président avait revêtu ses plus beaux atours irlandais dont... le kilt.

Les brasseries du Chaudron et Cheval tenaient un stand pour la vente de leurs bières, boisson star de la Saint Patrick.



« Potofeu » qui fait plus que mijoter...

La soirée dansante a débuté vers 21h30 avec le groupe celtique rock « Potofeu ». Après quelques morceaux, les participants ont quitté leurs chaises pour former des rondes, enchaîner sur les pas de cercles circassiens et autres danses folk collectives ou en couple. Les moins connaisseurs ont pu s'appuyer sur les pas des plus chevronnés, s'initiant ainsi aux danses traditionnelles. La soirée a pris fin vers 1h du matin. Le succès fut donc au rendez-vous.



... La preuve.

Le budget retrace les dépenses et les recettes prévues pour la commune en 2023. Il a été voté le 12 avril et dans un contexte inflationniste, il a été établi par le conseil municipal avec la volonté de gérer au mieux les finances publiques dans l'intérêt collectif.

FONCTIONNEMENT :

Les dépenses concernent tous les frais nécessaires comme le chauffage, l'électricité, l'entretien de la voirie et des bâtiments, les salaires du personnel, l'école, les subventions aux associations, les intérêts des emprunts.

Les recettes proviennent des impôts locaux, des dotations (état, communauté de communes, département), des subventions, des services de la commune (coupes de bois, affouages, loyers, divers) ainsi que de l'excédent antérieur (fonds de roulement). L'excédent servira à financer les investissements.

<i>Vue d'ensemble par chapitres du budget de fonctionnement 2023.</i>			
<i>Dépenses prévisionnelles</i>	<i>Montant</i>	<i>Recettes prévisionnelles</i>	<i>Montant</i>
Charges à caractère général	174 544	Produits des services	52 216
Charges de personnel et frais assimilés	106 080	Impôts et taxes (<i>dont : taxes foncières 164693, CC2T attribution de compensation CC2T et dotation solidarité 150883, autres 34108</i>)	349 684
Autres charges de gestion courante	156 991		
Charges financières	6 283	Dotations, subventions	106 514
Charges spécifiques	500	Autres produits de gestion courante	21 000
Total des dépenses réelles	444 398	Total des recettes réelles	529 414
<i>Virement à la section d'investissement</i>	<i>350 836</i>	<i>Excédent de fonctionnement reporté plus recettes d'ordre</i>	<i>495 081</i>
Total des dépenses cumulées	795 234	Total des recettes réelles cumulées	1 024 495

Éléments significatifs :

En dépenses, les coûts du gaz et de l'électricité augmentent fortement. Pour le gaz, le tarif est multiplié par trois. Ces hausses sont atténuées par l'installation d'une pompe à chaleur à l'école maternelle et par le passage de la totalité de l'éclairage public en luminaires à leds. Notre contribution au financement, plafonnée à 27 000€, pour la rénovation de la route de Villey le sec.

En recettes, baisse importante de la vente des coupes de bois par rapport à 2021 et surtout 2022 (vente exceptionnelle). Les dotations de l'état continuent de baisser. La hausse des bases foncières par l'état de 7,1% génère une augmentation de cette recette.

Au final, l'excédent des recettes réelles sur les dépenses réelles constitue l'autofinancement, c'est-à-dire la capacité de la commune à financer elle-même ses projets d'investissement sans recourir nécessairement à un emprunt.

INVESTISSEMENT :

Le budget se compose de dépenses et de recettes qui s'équilibrent. Les dépenses principales concernent les travaux d'infrastructures (aménagement et rénovations, de voirie, des bâtiments, etc.), les études, le matériel et une partie du remboursement des emprunts (capital).

Les recettes proviennent essentiellement des excédents antérieurs de fonctionnement (autofinancement), des subventions et éventuellement de l'emprunt.

<i>Vue d'ensemble par chapitres du budget d'investissement 2023.</i>			
<i>Dépenses prévisionnelles</i>	<i>Montant</i>	<i>Recettes prévisionnelles</i>	<i>Montant</i>
Études	5 000	Virement de la section de fonctionnement	321 307
Subventions d'équipements versées	29 529	Dotations, fonds divers et réserves	12 137
Immobilisations en cours (matériel)	10 000	Subventions d'investissement	229 318
Travaux (Immobilisations corporelles)	408 862	Immobilisations incorporelles, frais insertion	24
Total dépenses d'équipement	453 391	Autres immobilisations financières	90 000
Emprunts et dettes assimilés	33 333	Amortissements des immobilisations	29 529
Amortissement	18 329		
Déficit d'investissement reporté	36 530		
Autres immobilisations financières	140 732		
Total dépenses cumulées	682 315	Total recettes	682 315

Éléments significatifs :

En dépenses

Travaux détails (immobilisation corporelles)	
Rénovation Salle Maurice Bouchot. Le coût estimatif total est de 435 000€ TTC. Une partie sera financée sur le budget 2024.	361 918€
Adaptation sanitaires Maison du Temps Libre	12 000 €
Porte accès PMR église	12 000 €
Cimetière - Réfection mur du fond	20 000€
Achat terrain ZK 006	2 920€
Total	408 838€

En recettes, le programme de travaux sera financé par des subventions, la récupération de la TVA et de l'autofinancement (excédents antérieurs en fonctionnement et investissement).

La bonne situation des finances permet de réaliser ces travaux par de l'autofinancement et avec les subventions espérées, sans recours à l'emprunt.

Le budget 2023 a été élaboré sans augmenter le taux de la taxe foncière.

Le financement des travaux d'aménagement de la rue des Chenevières (projet zone des Brascottes) fait l'objet d'un budget annexe. La vente des terrains équilibrera les dépenses.

Ouverture de la porte de l'église

E. Payeur

Afin de permettre l'accessibilité de l'église aux personnes à mobilité réduite, après consultation, nous avons mandaté l'entreprise Keles pour réaliser un cheminement de plain-pied ainsi qu'une ouverture aux normes.

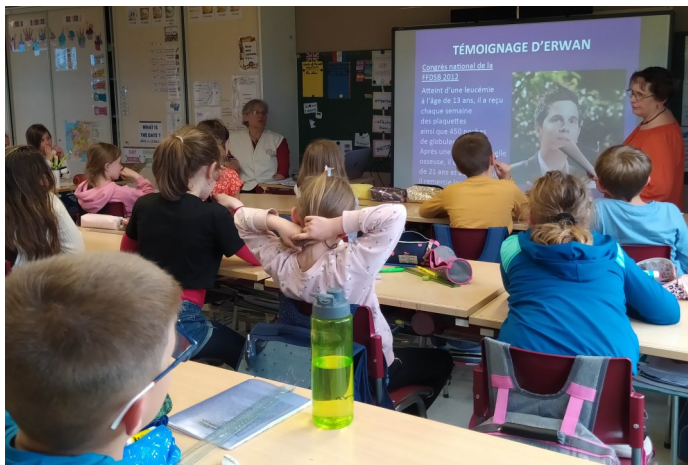
Ces travaux seront subventionnés à 30% par l'État au titre de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (DETR).



Bientôt un nouvel accès à l'église.

Cette année scolaire, les bénévoles de l'association des donneurs de sang de la Boucle de la Moselle auront pu rencontrer tous les élèves de l'école primaire du Mont Hachey pour promouvoir avec eux le don de sang.

Début mai, les CE2 / CM1 ont reçu la visite d'Agnès et Christine qui leur ont expliqué le déroulement du don et le parcours de la poche de sang. Les enfants ont cherché comment augmenter le nombre de donneurs pour couvrir les besoins des malades, ils ont collé des affiches de l'EFS et en ont parlé autour d'eux.



Rencontre entre les élèves et les bénévoles pour la promotion du don du sang.

Ils ont eu aussi envie de mieux connaître les donneurs du mercredi 31 mai à Pierre-la-Treiche en leur posant quelques questions. 26 personnes sur 33 ont répondu à leurs 15 questions. Les infirmières et le médecin ont admiré leur travail et donné quelques infos complémentaires. « Est-ce qu'un handicapé peut donner son sang ? » était leur première question ! Il faudrait deux pages pour répondre : le handicap physique n'est pas d'emblée une contre-indication, l'entretien avec le médecin permet de clarifier. Imaginons par exemple pour une personne mal voyante la difficulté de répondre aux quatre pages du questionnaire papier. Pour le handicap mental, se pose la problématique du con-

sentement au don qui doit rester volontaire. Les enfants voulaient surtout savoir comment les donneurs se sentaient avant, pendant et après le don : la grande majorité des donneurs ne ressentent pas de problème particulier, ne trouvent pas le temps long car ils peuvent discuter et la collation est très réconfortante (gros succès des glaces cette année, les vingt minutes passent vite !). Certains rappellent les bons conseils de précaution : s'hydrater, pas de sport après le don, un peu de repos. D'autres ont évoqué le petit pincement au moment où l'infirmière pique et en général la réponse à la question « avez-vous peur de donner votre sang ? » était : même pas peur !



Les élèves conquis.

La fresque est terminée

E. Payeur

La fresque en trompe l'œil sur le pont de l'autoroute est l'œuvre de François Parant, un artiste de Bouvron qui a déjà réalisé plusieurs projets sur Toul. Les travaux en suspens cet hiver ont pu être repris et sont achevés. N'hésitez pas à vous arrêter à proximité pour en goûter tous les détails.



François Parant, artiste à l'origine de la fresque à l'entrée du village.

C'est à une petite cérémonie très conviviale qu'étaient conviés en mairie les membres de l'association « la Caldéniacienne », les conseillers et amis à l'occasion de la remise à Alain Sommaruga de la médaille d'argent de la jeunesse et des sports et de l'engagement associatif.

En présence du député, Dominique Potier, et du Président du comité départemental Olympique, Mr Philippe KOWALSKI qui ont tous deux félicité le récipiendaire.

Cette récompense vient en effet couronner plus de 30 ans d'engagement associatif.

Si Alain est surtout connu au village comme le grand patron de la célèbre « Caldé », il a aussi été pendant plus de 30 ans bénévole à l'association Familles Rurales (dont 15 années de présidence) et élu à la commune durant 4 mandats (25 ans).

Parmi les principales réalisations auxquelles il a contribué avec d'autres et qui font sa fierté : la création du service périscolaire mais aussi les marchés de Noël entre 1990 et 2000. Il a également été membre actif de l'ATPCV...

Alain Sommaruga est un bel exemple d'engagement au service des autres. Un exemple à suivre pour les jeunes générations qui ont commencé à reprendre le flambeau.



Le député Dominique Potier remet à Alain Sommaruga la médaille d'argent de la jeunesse et des sports et de l'engagement associatif.

Cérémonie nationale du souvenir

D. Poterlot

Le 19 mars 2023 a eu lieu la cérémonie de la journée nationale du souvenir et du recueillement à la mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats au Maroc et en Tunisie

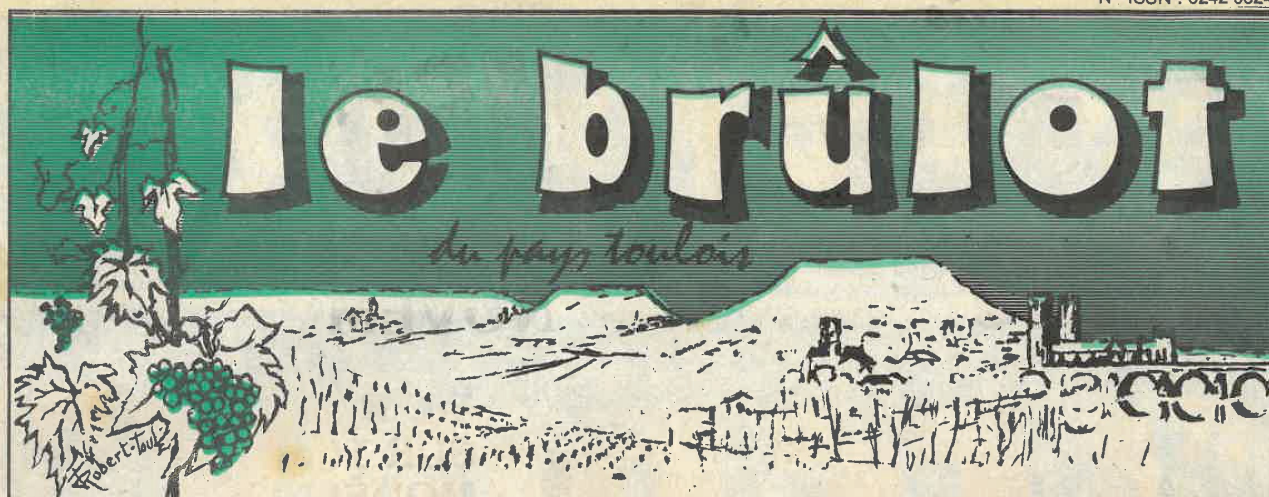


Hommage rendu à Michel AUGUY.

Un hommage a été rendu à Michel AUGUY, mort pour la France en Algérie le 25 novembre 1958.

Un bouquet a été déposé sur la sépulture de Michel AUGUY au cimetière communal par le comité de la Fédération Nationale des Anciens Combattants en Algérie (FNACA) de Toul en présence du porte-drapeau et des membres du bureau.

La mairie s'est associée à cet hommage.



LE BRULOT N. 18 - OCTOBRE 1983 - OFFERT PAR LES COMMERÇANTS ET ARTISANS DU PAYS TOULOIS
Publicités : Claudin Publicité - 28, place Carrière - NANCY - Tél. 332.87.18 - P. Annonces : rue Muirs-des-Blés - TOUL

Chaudeney pays des eaux

CHAUDENEY se trouve sur la rive droite de la Moselle, à 3 km en amont de TOUL.

L'origine du nom serait CALDENIACUM, du nom d'un romain CALDINIUS qui aurait possédé un domaine à cet endroit. Il est fait mention de CHAUDENEY sous le nom de CALDINIACUM dans la confirmation des biens de l'abbaye de St Evre de TOUL par Charles le Chauve en 870. Il est mentionné également dans la charte du pape Léon IX (ancien évêque de TOUL) en faveur de cette ville, en 1051.

Partant de TOUL pour aller à CHAUDENEY, il faut donc traverser la rivière. On peut le faire à VALCOURT après avoir emprunté la route de NEUFCHATEAU. On découvre alors, en passant sur les ponts, la rivière canalisée et ses digues, un barrage, des étangs, tout un paysage d'eau. Mais ce paysage n'est plus celui d'antan. Il a été bouleversé pour le canal au grand gabarit ainsi que par les ouvrages d'art du contournement routier de TOUL. On cherche en vain « la plage » ainsi que le « trou des laveuses » où celles-ci, dans le cliquement sonore des coups de battoirs, s'envoyaient des flâveaux... On voit encore les bâtiments de l'ancien moulin édifié en 1828.

On peut aussi traverser la Moselle sur le pont de DOMMARTIN et tout de suite après la descente du passage supérieur de la voie ferrée, tourner à droite. On chemine alors par une petite route tranquille et champêtre qui passe près de petits étangs bordés de roseaux et de saules garnis de chatons.

On découvre alors CHAUDENEY pour partie à plat et pour partie en pente au flanc de la côte. On remarque tout de suite l'église bloquée sur une esplanade par un haut mur de soutien. Mais plus encore, on remarque un maronnier géant s'élevant en bordure de l'esplanade et dont une bonne partie de son feuillage, avec ses fleurs en pendeloque, surplombe la chaussée. Il est certainement plusieurs fois centenaire et la tradition veut qu'il ait été planté par SULLY, ministre de Henri IV, à l'occasion d'une visite faite avec le roi en 1603 (la sœur du roi était mariée avec le fils aîné du duc de Lorraine). Toujours est-il que le ministre encourageait la plantation d'arbres sur les places des villages de France et que ces arbres furent appelés des SULLY.

L'église actuelle date de 1765, en remplacement certainement d'une plus vieille. Elle est construite dans le genre de toutes les églises bâties en Lorraine à cette époque. Une grande salle rectangulaire pour les fidèles avec un plafond plat et des fenêtres en hauteur terminées en rond et un Chœur avec une voûte pour y mettre un peu de faste. Accolé à la façade, comme un appendice fermé, le porche d'entrée est de construction récente, mais il se marie bien avec l'ensemble.

Dans l'ancien cimetière, à côté de l'église, il reste une croix de la période ogivale, avec un chapiteau à double rinceau.

La patronne du village est sainte VALBURGE, elle a donné son nom à une fontaine à laquelle on attribuait autrefois la vertu de guérir les maux de tête.

Dans la rue descendant en face de l'église, se trouve un château, construit en 1760 par l'évêque de TOUL, Claude DROUAS, qui le nomma « MOSELLI » en raison de la proximité de la Moselle. Ce château servait de résidence d'été.

Il se trouve derrière une rangée de maisons qui à l'époque, devaient servir de communs et pour le voir, il faut pénétrer dans la cour d'un domaine avicole.



Un peu plus loin que l'église, la place de la mairie, envahie d'ombre par les maronniers, accueille le monument aux morts. La mairie-école date de 1789, mais la commune avait déjà un maître d'école en 1650.

A mentionner, pour la petite histoire, que sous la révolution en 1793, la commune de CHAUDENEY reçut une adresse de félicitation pour son généreux dévouement à la patrie. En effet, la Convention ayant décrété la levée de 300 000 hommes, ce fut CHAUDENEY qui donna le plus bel exemple : tous les jeunes gens, au nombre de 18, demandèrent à partir à l'armée.

En 1832, la commune acheta au baron de LEPINEAU une maison pour en faire l'école des filles ; c'est l'actuelle école des petits.

On peut voir, à deux pas de la place, une maison assez simple sur laquelle est apposée une plaque de marbre indiquant que c'est dans cette maison que l'écrivain MOSELLY vécut sa jeunesse.

MOSELLY, de son vrai nom Emile CHEMIN, s'est fait le chantre des campagnes et des humbles. Prix Goncourt en 1907, son œuvre littéraire toute empreinte de mélancolie douce et de bonté triste en fait le prince des écrivains lorrains.

La voie ferrée TOUL-NEUVES-MAISONS, avec son haut remblais qui sépare le village de la rivière, fut mise en service en 1896. Morné décor que ces ballast devenus maintenant inutiles.

En 1906, le Conseil municipal accepta le bureau téléphonique. L'électricité fut acceptée en 1913.

En 1938, le Conseil municipal étudia un projet d'alimentation en eau potable pour la commune qui n'avait que des puits. La guerre empêcha les travaux qui furent seulement repris en 1956.

Il manquait une salle pour le bon développement de la vie associative. Des volontaires courageux, avec l'aide de la mairie, viennent d'édifier une salle polyvalente. Il reste toutefois l'intérieur à terminer.

Nul doute que maintenant le Foyer rural et l'Association des Familles vont avoir de nombreux projets pour l'animation des loisirs.

Suite page 15

DANS UN CADRE AGREABLE
RUSTIQUE ET ACCUEILLANT

L'AUBERGE SULLY

CHAUDENEY-SUR-MOSELLE

vous propose pour vos repas d'affaires - Mariage - Fin d'année
DES MENUS - DE LA QUALITÉ - DES PRIX TRÈS ÉTUDIÉS

LA CUISINE FAITE PAR LA PATRONNE

Réservez souhâtée - Tél. 343.06.60 - Fermé le lundi

Suite de la page 1

Actuellement, la commune compte 530 habitants. Elle comptait 20 feux en 1710, 280 habitants en 1802 et 350 en 1822. Elle est en rapide expansion. 38 maisons neuves ont été bâties depuis 1952 et une vingtaine de maisons rénovées. Toutes ces constructions modernes ont enlevé le caractère ancien du village. Peu de maisons typiques ont subsisté. Pourtant, si l'on se promène par les nombreux chemins sortant du village en direction de la forêt ou de PIERRE-la-TREICHE, on aperçoit encore des vieilles maisons auprès des chenevières fermées de murs croulants.

Que le paysage est joli et bucolique autour de CHAUDENEY !
«Un grand silence enveloppe les campagnes, le silence d'automne, avant-coureur du sommeil hivernal. Les bois lointains, les vignes, l'horizon des côtes reposent dans un calme infini, une sérénité baignée de lumière. Et les fils de la Vierge, se détachant des buissons, se déroulent dans leur chute molle et sinueuse.» (MOSELLY - Terres Lorraines).

Théo SAINTOT

avec la participation de Monsieur PATURAUD
et l'aimable collaboration de Monsieur le Maire

Merci à Gérard Jouron et Jean-Pol Croiset pour avoir conservé ce moment d'histoire du village.

Implantation d'un STOP

D. Poterlot

Un nouvel aménagement à l'intersection de la rue des Coquillottes et de la rue Bachman a été installé. Ce STOP va permettre d'apporter une sécurité à tous les usagers.



MJC Les Naux - Les jouets changent de maison

C. Cuiengnet

En ce début du mois d'avril, la première bourse aux vêtements et jouets organisée par la MJC a attiré quelques curieux et plusieurs acheteurs, majoritairement dans la matinée, tous à la recherche de bonnes affaires.

La quinzaine d'exposants, installée dans la salle Maurice Bouchot, a offert un large panel de vêtements et de jouets, faisant plusieurs heureux chez les enfants venus accompagner leurs parents chineurs. C'est ainsi que les jouets changent de maison et connaissent une seconde vie.

La MJC proposait à la vente quelques collations et boissons aux gourmands de passage et exposants.



Donner une seconde vie aux jouets...



... ainsi qu'aux vêtements.

Les bénévoles de la caldéniathèque ont répondu aux demandes des amateurs de dictée ! Il y en a !!! Le 13 mai dernier, l'annexe de la salle Maurice Bouchot a pris des allures de salle d'examen en toute convivialité.

Et on ne copie pas sur son voisin !... "il fait peut-être plus de fautes que vous !" C'est ce qu'aurait pu dire la "maîtresse" d'un soir, Michèle Tiaïba-Ferretti avant de commencer la dictée. Trois jeunes courageux ont pris place pour une dictée moins longue mais pas évidente. Les adultes retrouvaient avec plaisir



Interdiction de copier sur son voisin.

l'ambiance salle de classe et les porte-plumes. Ils se sont frottés à une dictée de Micheline Sommant, docteur en linguistique, écrite pour "les Dicos d'or" : "courses en mer". Quelques termes liés à la mer comme les rhodophycées (algues rouges), le phytoplancton ou les clovisses, ou relatifs aux bateaux comme surjalé, trois-mâts (attention au tiret), vraquier ou encore des noms de navigateurs Colomb, Arthaud, Tabarly ont posé problème à de nombreux candidats au zéro faute. Les accords, accents circonflexes et autres traits d'union ont également apporté de la difficulté à cet exercice.

Pour compléter ce mini-certificat d'études, deux problèmes de mathématiques étaient proposés aux volontaires avec des surfaces à calculer, des voitures et des cyclistes qui se doublent et se croisent, mais... à quelle heure et à quelle distance du départ ? Tout le monde n'a pas su répondre. Un moment convivial a clôturé la soirée. La prochaine animation de la bibliothèque « le livre sur la plage » aura lieu en juillet sur la place de la mairie. Guettez les infos dans vos boîtes aux lettres.

MJC Les Naux – 2^{ème} rencontre inter villages

C. Cuiengnet

Initiée par les villages de Chaudeney-sur-Moselle, Pierre-la-Treiche et Villey-le-Sec, la 2^{ème} édition des rencontres inter villages a eu lieu dimanche 11 juin sur le terrain de foot de Villey-le-Sec.

Les Caldéniaciens et Pierrats les plus motivés sont arrivés sur le lieu de rendez-vous à pied ou en vélo en passant par la forêt domaniale.

Au total, une soixantaine de participants s'est affrontée à travers différents jeux : tir à la corde, avec en son centre une piscine dans laquelle tombaient les perdants, troll-ball, labyrinthe à résoudre en faisant pivoter une structure en tuyaux PVC portée, courses de relais, quizz proposés par Radio Déclic présente pour l'occasion, jeux d'eau.



Jeux d'adresse coopératif.



Ne pas avoir peur de mouiller le maillot.

Les activités étaient proposées par les différentes associations désireuses de participer, de chacun des villages.

L'apéritif a été offert par la mairie de Villey-le-Sec, le repas tiré du sac avec barbecues mis à disposition, le tout sous marabout à l'abri du soleil tapant. Le concours de gâteaux au yaourt a clôturé la journée.

L'esprit de ces jeux étant familial, toutes les générations étaient présentes pour ce moment très convivial, drôle et collectif. Le défi des organisateurs de créer du lien, du partage et des rencontres est réussi.

Quant aux résultats, bien qu'ils fussent serrés, la victoire a été remportée par Villey-le-Sec.

L'année prochaine, ce seront les Caldéniaciens qui accueilleront les Pierrats et les Trabecs. Pensez déjà à réserver votre dimanche du mois de juin dès parution de sa date !

Soixante-dix-huit ans ; c'est à la fois loin et proche.

Le 8 mai nous rappelle que la paix, la démocratie, les valeurs républicaines, le respect de l'autre, la tolérance, le progrès social et environnemental sont des combats quotidiens et qu'à aucun moment, nous ne devons baisser la garde ni relâcher la vigilance.

Le 8 mai : c'est la victoire, la Victoire de la liberté contre les atrocités nazies.

Chaque année, cette cérémonie a donc du sens mais peut-être davantage aujourd'hui sachant que la guerre et la barbarie se déchaînent à nouveau en Europe. Il est aussi important de se souvenir et d'être fidèles à nos ancêtres.

Merci à toutes les personnes qui sont venues cette année au monument aux morts. Merci aux enfants qui ont déposé la gerbe. Merci au club des véhicules anciens de l'armée américaine.

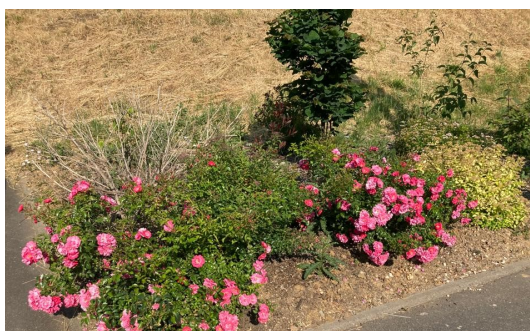
Un pot a suivi la cérémonie.



Fleurissement 2023

N. Morel

Cette année de nouveaux parterres ont été mis en place. Des aménagements sont également fait comme les vasques remplies de géraniums demandant moins d'eau et les bacs au sol garnis de vivaces demandant moins d'entretien et sont plantés pour de nombreuses années.



Un fleurissement adapté aux nouvelles conditions climatiques.



Renseignements : mjcchaudeney@gmail.com

Pré-inscriptions et inscriptions auprès de Mme HILY CLEMENT : 06.76.32.90.58

Fin du tarif réglementé du gaz

MC. Roussel

Le 13 juin dernier, la mairie a invité l'association UFC Que Choisir pour animer une réunion d'information sur la fin du tarif réglementé du gaz le 30 juin prochain.

La présentation a été faite par sa présidente, Odette Beaumont, devant une vingtaine de personnes.



Mme Beaumont, présidente de l'UFC Que Choisir Nancy.

Quelques points clés :

- Si vous bénéficiez du tarif réglementé du gaz, cette précision figure sur votre facture.
- Si vous décidez de ne pas changer d'offre et que vous êtes client chez Engie, un nouveau contrat appelé « Passerelle » s'appliquera sans intervention de votre part avec un tarif indexé du kWh légèrement supérieur au tarif actuel (+ 5 à +10%).
- Après le premier juillet, vous demeurez libre de changer de contrat et de fournisseur sans frais.
- Il est alors conseillé de faire une étude de marché à partir d'un comparateur d'offres disponible sur le site du médiateur national de l'énergie (<https://www.energie-info.fr>) ou sur celui de UFC Que Choisir (<https://www.quechoisir.org/comparateur-energie-n21201>).
- Dans un contexte assez fluctuant, pour les titulaires d'un contrat de gaz au tarif réglementé, il est conseillé de ne pas se précipiter pour changer d'offre ou d'opérateur.
- UFC Que Choisir envisage de proposer une opération d'achat groupé cet automne.
- La fin du tarif réglementé ne concerne pas l'électricité.

La fête de la MJC a eu lieu ce samedi 17 juin. Elle a débuté avec une représentation théâtrale du célèbre conte des frères Grimm « Blanche Neige », revisité avec beaucoup d'humour et joué par neuf enfants âgés de 7 à 12 ans.



Exercice de respiration avant la première.



Le conte Blanche Neige revisité avec succès.

Une pause avec jeux en extérieur et goûter s'en est suivie. Une séance de relaxation a été proposée par Sylvette. Puis les chorégraphies rythmées de hip hop exécutées par les enfants ont clôturé l'après-midi.



Relaxation avec Sylvette.



Du rythme avec le hip hop.

À 19 h, le stand restauration et buvette était ouvert. Au total une soixantaine de personnes est venue passer une soirée conviviale entre amis ou en famille.



La restauration... indispensable.



Vive la convivialité.

Les feux de la Saint Jean n'ont pu avoir lieu suite à l'arrêté préfectoral entré en vigueur le samedi pour vigilance sécheresse. Il était prévu de reporter l'embrasement à une date ultérieure. Malheureusement, des personnes malveillantes, irrespectueuses de l'investissement des bénévoles qui l'avait construit, ont brûlé le bateau dans la nuit de samedi à dimanche, privant de spectacle tous ceux à qui il était destiné.



Triste spectacle venant gâcher une belle fête. HONTEUX !!

Vous avez dit transition énergétique ?

MC. Roussel

Conformément aux engagements pris lors de sa campagne électorale, le Conseil Municipal, en sa séance du 12 avril dernier, a adopté deux délibérations permettant d'accorder une aide financière à l'occasion de l'installation de panneaux solaires ou lors de la rénovation ou isolation de façades.

La subvention peut atteindre 600€ pour la pose de panneaux solaires et 800€ pour une intervention sur façades. Les dossiers pouvant être instruits chaque année s'élèvent à 8 pour chacune des délibérations mentionnées ci-dessus.

Un dossier précisant les conditions d'attribution est à retirer au secrétariat de la mairie, aux heures d'ouverture, par toute personne réalisant ce type de travaux.

À noter toutefois que la demande doit être effectuée avant le début des travaux, ces derniers ne devant commencer qu'après avoir obtenu la réponse de la mairie.



Une aide est possible pour la pose de panneaux solaires.



Une très belle rénovation de façade.

Combien coûtent nos poubelles ?

E. Payeur

Comprendre la taxe d'enlèvement des ordures ménagères mentionnée sur l'avis de taxe foncière.

Tableau du coût de chaque levée en fonction du volume de son bac. Cette part variable s'ajoute à la part fixe calculée sur la valeur locative du logement.



J'habite en zone collectée en porte-à-porte



Stéphane

■ Sa base foncière, qui figure sur son impôt foncier est de 1571.

La part fixe dont il devra s'acquitter sera de :
1571 x 6,60% (taux de TEOM 2023)

Part fixe = 104 €

■ Le volume de son bac est de 140 litres. Stéphane a présenté 17 fois son bac à la collecte sur l'année.

La part variable sera de : 17 X 2,80 € = 48 €
+ Part incitative = 48 €

Soit une TEOMI 2023 de 152 €
(104 € + 48 €)

Collecte en porte-à-porte



Volume du bac	Coût / levée
80 litres	1,60 €
120 litres	2,40 €
140 litres	2,80 €
240 litres	4,80 €
360 litres	7,20 €
660 litres	13,20 €

L'ATPCV (Association du Toulinois pour la Préservation du Cadre de Vie) a tenu son AG le 10 mars. Sans pour autant attirer les foules, les débats furent animés et de grande qualité. En introduction, Patrick Bretenoux (Président) et Jean-Pol Croiset (Secrétaire) ont présenté au public la nouvelle banderole de l'ATPCV avec pour slogan : « Protégeons notre qualité de vie, Agissons pour notre environnement ». Une nouveauté cette année : le rapport d'activités a été présenté de façon thématique et non pas chronologique comme les années précédentes.



La nouvelle banderole de l'ATPCV.

Cinq dossiers, en lien avec la transition énergétique, ont été abordés : projet A31bis secteur sud (Jean-Pol Croiset), méthanisation (Denis Weber), forêt (Gérard Jouron), réseau de chaleur (Cyril Gournet), nuisances sonores (Jean Caubet).

Sont élus par l'AG au comité directeur de l'ATPCV qui compte désormais 12 membres : Jean-Paul Arnould, Catherine Bretenoux, Patrick Bretenoux, Jean Caubet, Jean-Pol Croiset, Cyril Gournet, Gérard Jouron, Arnaud Lubrez, Pascal

Melin, Aurélien Morisot, Daniel Moulin, Denis Weber. Le Bureau sortant est reconduit par le Comité Directeur avec pour Président Patrick Bretenoux, Secrétaire Jean-Pol Croiset et Trésorier Jean Caubet.

Action contre les nuisances de l'A31 :

L'ATPCV a organisé le vendredi 16 juin à Gondreville de 17h00 à 19h00 une action contre les nuisances de l'A31.

Cette action visait à sensibiliser les participants sur les impacts environnementaux générés par l'autoroute (pollution de l'air et des nappes phréatiques, nuisances sonores).

Chaque année on dénombre en France 48 000 décès prématurés en lien avec la pollution atmosphérique.

De façon plus concrète, les objectifs consistaient à :

- réaliser un comptage du trafic poids lourds de l'A31 au niveau de Gondreville (pont qui enjambe l'autoroute route de Villey-le-Sec) et ce dans les deux sens.
- effectuer plusieurs mesures du bruit le long de l'autoroute à l'aide d'un sonomètre et de smartphones équipés de l'application Noise Capture.

Les résultats de ces mesures et les conclusions qu'il faut en tirer vous seront communiqués dans le prochain Cald'infos.

Vers Villey le Sec, une route toute neuve

E. Payeur

Cela faisait des années que la route du bois vers Villey-le-sec se dégradait fortement à partir de la limite appartenant à Villey-le-Sec.

Nombreux sont les caldéniciens qui empruntent cet axe pour se rendre vers Nancy. C'est pourquoi nous avons proposé à la commune de VLS une participation financière sous la forme d'un fond de concours afin d'aider à cette rénovation sachant que l'usage de cette route n'était pas forcément leur priorité. Fort de ce soutien (à hauteur de 27 000€), la commune de VLS a engagé les travaux et c'est désormais une route entièrement rénovée (par l'entreprise Chardot de Commercy) que nous pouvons emprunter.



La route vers Villey-le-Sec avec son nouveau revêtement.

Merci à la commune de Villey-le-Sec pour cette collaboration efficace.

Samedi 10 juin, la sortie moto des Sans Club de Chaudeney-sur-Moselle a eu lieu sous la houlette de Joelle et Pascal Melin qui avec Jannic Galland ont préparé un beau parcours dans notre Lorraine. Nous sommes partis vers 9h avec une traversée du village.



Les montures sont prêtes.

Cette année nous étions une petite vingtaine de motos sous un beau soleil. Nous avons traversé la Meuse pour nous diriger vers les petites Vosges où nous nous sommes arrêtés pour déjeuner. Nous avons également visité une brasserie ainsi qu'un écomusée tenu par des bénévoles passionnés à Ville-sur-Ilлон dans les Vosges.



Un bon déjeuner avant de reprendre la route.

Nous avons repris la route et sur le retour, nous nous sommes désaltérés sur la colline de Sion.

C'était une journée très agréable entourée de motards très sympas.



Visite d'une brasserie et d'un écomusée.

Dates des prochaines collectes des ordures ménagères

Chaudeney sur Moselle (Village) :

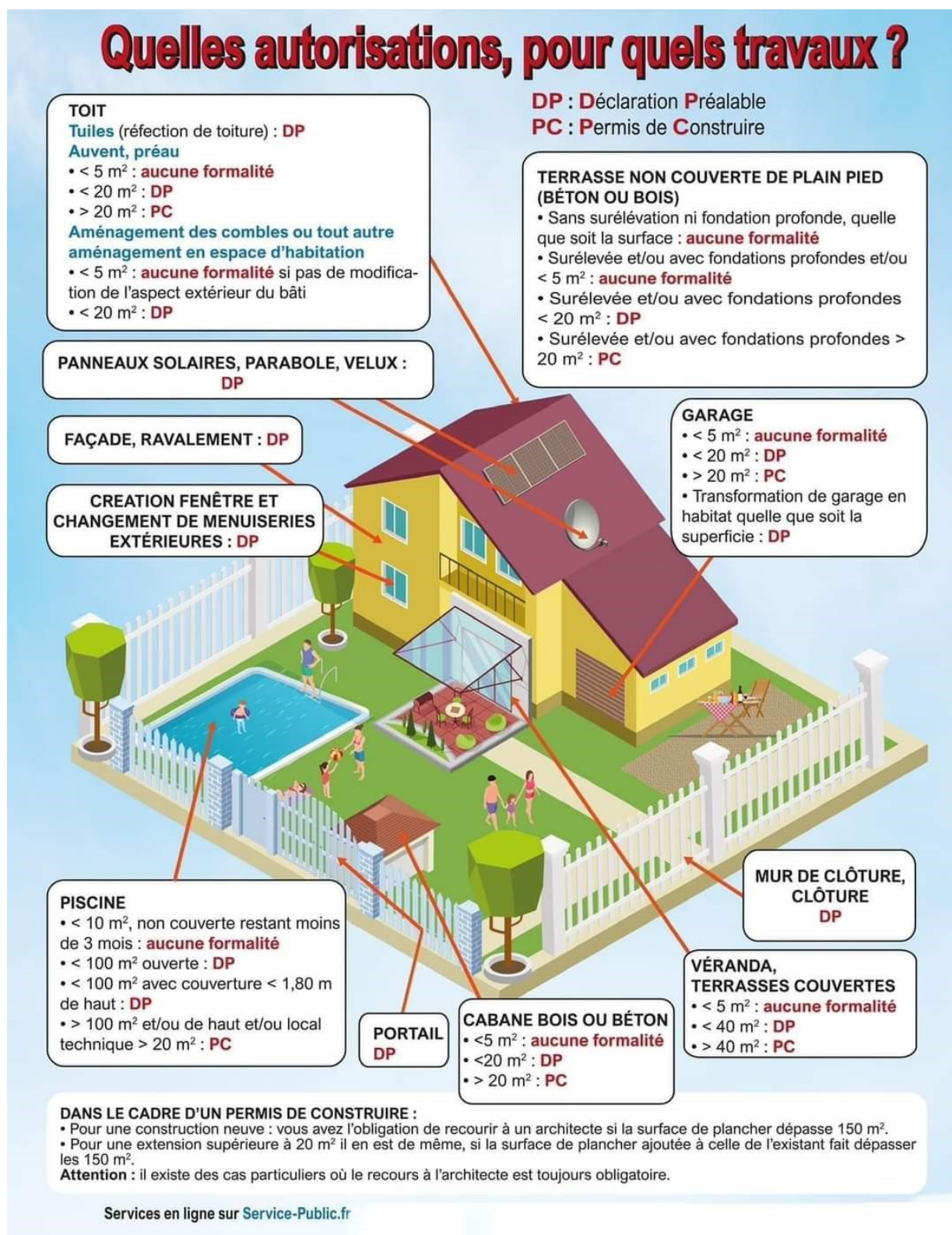
Lundis 10 et 24 juillet
Lundis 7 et 21 août
Lundis 4 et 18 septembre
Lundis 2, 16 et 30 octobre
Lundis 13 et 27 novembre
Lundi 11 et samedi 30 décembre

Route de Dommartin :

Mercredi 28 juin
Mercredis 12 et 26 juillet
Mercredis 9 et 23 août
Mercredis 6 et 20 septembre
Mercredis 4 et 18 octobre
Samedi 4, mercredis 15 et 29 novembre
Mercredis 13 et 27 décembre

Quelles autorisations pour vos travaux ?

Lorsqu'on effectue des travaux, certains nécessitent des démarches auprès de votre mairie. Déclaration Préalable ou Permis de Construire ?



Planning de balayage des rues

Voici les dates des jours de passage de la balayeuse :

- Lundi 7 août
- Jeudi 5 octobre
- Lundi 11 décembre

Infos pratiques

Déchetterie communautaire : route de Verdun à Toul . **Accessible par badge**

Horaires d'été (01/04 au 31/10): du lundi au samedi **9h30 - 12h30** et **13h30 - 18h** **sauf jeudi matin**.

Horaires d'hiver (01/11 au 31/03): du lundi au samedi **9h30 - 12h30** et **13h30 - 16h30** **sauf jeudi matin**.

Déchetterie « déchets verts » : Rue du Stade à Dommartin-lès-Toul **Ouverte 7j/7 et 24h/24** ou Chemin de Viterne à Pierre-la-Treiche **Ouverte 7j/7 et 24h/24**.



La Mairie diffuse des informations ponctuelles sur PanneauPocket.

Vous pouvez les retrouver en téléchargeant l'application PanneauPocket ou en allant sur le site <https://app.panneaupocket.com/>

Etat-civil

Naissances :

- **VEALE Aaron** né le 21 avril.
- **MASSIAS Enola** née le 4 juin.
- **PROUX Kayden** né le 5 juin.

Mariage :

- Mme **Florence SCHIED** et M. **Philippe SEBILLOTTE** le 24 juin.

Toutes nos félicitations

Décès :

- Madame **Ginette BARTHELEMY**, née **PETITJEAN**, le 29 mars.
- Monsieur **André ZAEGEL**, ancien conseiller municipal, le 5 avril.
- Monsieur **Yves MAGRON**, le 25 mai.

Toutes nos condoléances

Transports



Un transport à la demande est possible sur réservation, la veille ou au moins 1h30 avant le départ demandé, au **03.72.33.03.20**.

Tickets en vente à la boutique Colibri à la gare routière de Toul, 17 cours Poincaré. Du lundi au vendredi de 9h00 à 17h00. Informations pratiques et tarifs :

www.reseau-colibri.fr

L'agenda

- Fête des écoles, le vendredi 30 juin.
- Conseil municipal, le lundi 10 juillet à 20h30.
- Centre Aéré du lundi 10 au vendredi 28 juillet.
- Fête nationale, le vendredi 14 juillet salle Maurice Bouchot.
- La Caldéniacienne, le dimanche 3 septembre.
- Réunion publique de mi-mandat, le vendredi 22 septembre.
- Nettoyons la nature et replantage de bulbes, le samedi 7 octobre.

Mairie de Chaudeney-sur-Moselle

1, place de la Mairie _ Tel : 03.83.43.05.85

Permanences téléphoniques du secrétariat :

Lundi/Mardi de 9h à 12h; Jeudi de 14h à 17h; Vendredi de 14h30 à 19h.

Ouverture de la Mairie au public :

Lundi de 18h à 19h ; Mardi et vendredi de 17h à 19h.

Permanence des élus : Lundi/Mardi/Vendredi de 18h à 19h.

Site internet : mairiedechaudeney.com

Courriel : mairie.chaudeney@wanadoo.fr

Directeur de la publication : E. Payeur.

Rédacteur en chef et mise en page :

D. Moulin, Sy. Robert-Louis.

Relecture : E. Payeur, D. Moulin, MC. Cordonnier, MC. Roussel.

Photos : merci à toutes et à tous.